

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 2

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trice ou de surveillance d'armistice. La neutralité active est conforme aux exigences de la neutralité intégrale tant que l'Etat respecte le principe du traitement paritaire des belligérants.

Les temps récents ont vu apparaître de nouvelles formes de neutralité active qui renoncent à traiter les belligérants de manière égale. Leurs critères distinctifs sont plus politiques que juridiques. Il en est résulté une grande variété de termes tels que « neutralité bienveillante », « neutralité positive », « neutralisme », termes qui servent parfois à minimiser et en quelque sorte à légaliser une participation active de l'Etat à un conflit armé.

La conclusion qui s'impose est évidente. La neutralité qualifiée risque de se transformer graduellement en une belligérance de plus en plus ouverte et généralisée. Seul un statut de neutralité intégrale est véritablement conforme au droit de la neutralité.

Major EMG F. de MULINEN

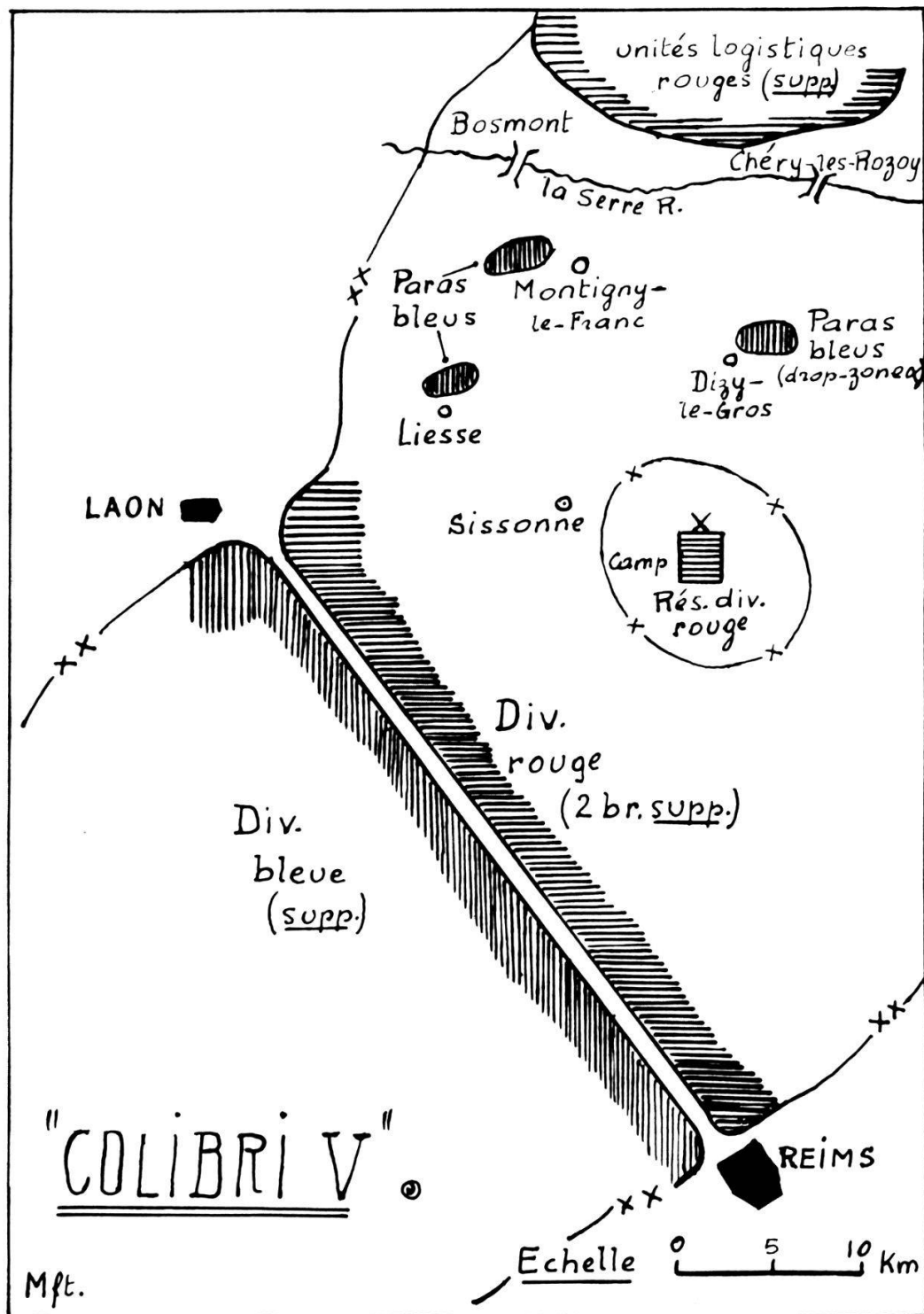
Revue de la presse

Colibri V

Le numéro du 11.12.67 de TAM¹ nous donne un reportage d'une de ces manœuvres « *Colibri* » où, depuis cinq ans (d'où le chiffre V de la dernière), coopèrent des éléments français et allemands sous une forme qui paraît un peu « symbolique ».

« *Colibri V* », qui s'est déroulée en octobre dernier, mettait en jeu deux sous-groupements aéroportés de deux cents hommes chacun. Par ces effectifs, on voit que dans les forces classiques de l'Europe occidentale on travaille à une échelle réduite ! Mais passons et voyons le thème de ces « mini-manœuvres » qu'on devrait appeler plus modestement exercices.

¹ Terre - Air - Mer, le journal illustré bi-mensuel des Forces armées françaises.



Leur but était d'étudier les possibilités d'action des deux sous-groupements précités, sur les arrières proches d'une grande unité en ambiance nucléaire, et nous allons tenter de tirer du reportage de TAM les renseignements nécessaires à la compréhension de la manœuvre.

Les forces en présence comportaient :

- Parti bleu* : — une division *supposée*,
 — les deux groupements aéroportés cités plus haut.
- Parti rouge* : — une division *représentée* par une de ses trois brigades ¹
 (une brigade blindée),
 — des unités logistiques (soutien) divisionnaires *supposées*.

Il n'y a donc en fait de troupes réelles que les deux sous-groupements aéroportés (un allemand, un français) et une brigade blindée française, la 2^e brigade de la 8^e division.

La *situation initiale* est la suivante: (*voir schéma ci-contre*)

La division mécanisée *rouge*, qui progresse vers le sud, vient d'être arrêtée par la division bleue entre Reims et Laon (intervalle entre ces deux villes: 45 km.). La seule brigade réelle dans cette grande unité est la 2^e brigade blindée française qui est en réserve de sa division *supposée*. Sa mission est d'appuyer, en cas de besoin, les 2 brigades (supp.) de premier échelon et d'assurer la protection des unités logistiques de sa division qui sont également *supposées* ². Elle doit en particulier garder les ponts et les routes qu'empruntent les convois de ravitaillement. Pour échapper à des actions aériennes ou nucléaires bleues, elle est étalée et camouflée.

La division bleue — *supposée*, rappelons-le, à part les deux groupements aéroportés franco-allemands — qui a déjà réussi (voir plus haut) à arrêter l'avance des rouges, décide de contre-attaquer. Pour faciliter cette opération, le commandement bleu engage ses parachutistes, dans la nuit du 5/6. 10, avec mission de harceler rouge dans sa profondeur, particulièrement la brigade qui est en réserve de sa division, et de désorganiser les ravitaillements de cette grande unité, en détruisant notamment les ponts de Bosmont et de Chéry-les-Rozoy.

Le dét. de parachutistes allemands (qui appartient à la 26^e br. de la 1^{re} div. aéroportée de la R.F.A.) est lâché dans la « drop-zone alpha », près de Dizy-le-Gros, tandis que les parachutistes français (qui viennent du 3^e rgt. para. d'inf. de marine) sont lâchés en deux endroits différents: les deux tiers, environ, près de Montigny-le-Franc et le reste, plus au sud, près de Liesse.

Il n'y a rien de très particulier à signaler sur le déroulement des opérations telles qu'elles nous sont décrites, si ce n'est qu'il semble que les chars rouges aient éprouvé de la peine à détecter la présence

¹ Br. au sens « anglais » du mot.

² A notre école d'officiers, nous avons appris que pour rendre un exercice vivant, rentable, compréhensible pour la troupe qui l'exécute, il fallait supposer le moins possible! Mft.

des paras, même au lever du jour du 6.10. Ajoutons que tout fut terminé ce jour-là à 0400.

Les conclusions de cet « exercice » restent à tirer, c'est le travail des états-majors, nous dit-on, mais son intérêt est d'ores et déjà évident, tant sur le plan technique que sur le plan des relations franco-allemandes.

Aucune nouveauté dans cette « manœuvre », dans sa conception, qu'il est difficile de relier à une doctrine, même à celle qui semble avoir la cote dans le haut-commandement français. Il s'agit d'une affaire locale, d'un incident qui pourrait trouver sa place — en guerre nucléaire — dans les premiers contacts ou dans l'exploitation, dans la bataille des restes.

Il a paru cependant utile de l'esquisser pour nos lecteurs, pour nos officiers.

Mft

Nécrologie

† Colonel Charles Keusch

Le 30 décembre 1967, nous apprenions le brusque décès du Colonel Charles Keusch, âgé de 65 ans. Ingénieur-conseil et ancien chef d'exploitation de la Compagnie vaudoise d'électricité, le Colonel Keusch fut également commandant du gr ld DCA 33; il était aussi un membre fidèle de l'Amicale du Détachement DCA 82.

Le Colonel EMG Marcel Racine a bien voulu nous remettre le texte de l'allocution qu'il prononça lors des obsèques:

« C'est au nom du commandant des troupes de défense contre avions, mais aussi au nom des officiers de DCA de langue française, que je tiens à rendre hommage au Colonel Keusch qui nous quitte aujourd'hui, beaucoup trop tôt.

L'aspirant Charles Keusch a été nommé lieutenant d'artillerie le 24 octobre 1925. Il était incorporé alors à la bttr camp 10, où il a été promu premier-lieutenant le 31 décembre 1929.

A fin 1934, il prend le commandement de cette unité tout en étant promu capitaine.

La mobilisation générale l'appelle en 1939. Les troupes de DCA sont en pleine organisation. Elles ont besoin d'officiers qualifiés disposant de bonnes connaissances techniques.

Le 20 août 1941, il est transféré dans les troupes de DCA et on lui confie le commandement a. i. du gr DCA 33, devenu par la suite le gr ld DCA 31 protégeant la forteresse de Saint-Maurice.

Promu major le 31 décembre 1941, il garde son commandement durant tout le service actif, pour être appelé le 1^{er} janvier 1946 comme chef de DCA à l'EM de la br mont 10 où il est promu lieutenant-colonel le 31 décembre de la même année.

Mais sa carrière militaire n'était pas terminée: le 10 novembre 1951, lorsque l'actuel colonel-cdt de corps Dubois quitte le Rgt DCA 1, c'est au